

Recueil d'expériences - Fiche action n°8

Faire émerger des contributions collectives

Réunions - débats

Public sensibilisé

Des élus du pays des Mauges et de la communauté d'agglomération du Choletais.

Des groupes d'habitants : un collectif « Jardinons au naturel » et deux groupes de centres sociaux.

Accroche utilisée pour intéresser le public

Pour les élus

Présentation des répercussions du Sdage sur les actions quotidiennes des élus dans les communes (zones humides et urbanisme, assainissement...) et rappel des enjeux locaux et de l'avancement du Sage concernant le territoire.

Pour les habitants

Pour le groupe « jardin », l'entrée était essentiellement autour des pesticides et des économies d'eau.

Pour les centres sociaux, l'entrée était plus sur les économies d'eau, la qualité de l'eau au robinet et les écogestes à réaliser à la maison.

Objectifs

- Sensibiliser les élus et les habitants aux enjeux du Sdage
- Faire connaître les acteurs de l'eau et leurs actions à différentes échelles
- Remettre la politique de l'eau au cœur des enjeux agricoles ou d'aménagement du territoire

Partenariats mis en place

Avec les structures animatrices des Sage du territoire, le syndicat de pays, les communautés de communes ou d'agglomération, les centres sociaux.

Résultats / évaluation

Bilan quantitatif très positif : 10 contributions collectives recueillies sur le territoire, 250 personnes ont contribué.

Bilan qualitatif : ces réunions-débats ont permis de replacer le Sdage au cœur des actions des élus du territoire, un certain nombre d'élus vont mieux comprendre l'importance du document.

Facteur de réussite : la légitimité de notre structure à animer ces débats sur notre territoire. De nombreux élus ont accepté ces réunions débats et ont contribué aux avis car le CPIE est en contact régulier avec eux.

Les perspectives

Lors des prochaines consultations, il sera important que l'agence de l'eau fournisse aux structures des bilans par rapport aux objectifs fixés par le Sdage. Certains élus avaient du mal à se projeter sur le prochain Sdage alors qu'ils ne savaient pas si les objectifs du premier étaient atteints ou pas.

CPIE Loire et Mauges

Centre permanent d'initiatives pour l'environnement

Maison de pays BP 50048 – 49602 BEAUPREAU cedex

02 41 71 77 30 - v-mahe@paysdesmauges.fr

Description

Auprès des élus

Après avoir présenté la démarche lors d'une réunion de bureau du syndicat du pays des Mauges, le CPIE a obtenu l'accord de 6 présidents de communautés de communes pour intervenir lors de leur conseil communautaire afin de présenter la consultation et en même temps faire le point sur l'avancement des actions des Sage du territoire.

Durant la période de consultation, le CPIE a utilisé deux modes d'animation :

1 - un premier temps d'accroche de 15 à 20 minutes en conseil communautaire puis une soirée débat de 2 heures qui a permis l'écriture d'une contribution collective

2 - une soirée débat de 2 heures puis une synthèse des débats de 15 minutes en conseil communautaire qui a constitué la contribution collective.

Auprès des groupes d'habitants

Le CPIE a organisé trois réunions débats avec des habitants (une avec le collectif « Jardinons au naturel » et deux avec des groupes de centres sociaux). A chaque fois un compte rendu de débat a été fait par le CPIE.

A chaque réunion, nous avons un diaporama élaboré par l'agence et adapté à notre contexte.

Nous avons rappelé l'intérêt de répondre aux questionnaires en ligne de façon individuelle.

Témoignage d'acteur

« Le CPIE ayant un rôle d'animateur et d'expert lors de cette phase de consultation, cela a permis aux différents publics de s'exprimer très largement sur les enjeux de l'eau sur notre territoire.

Avec un peu de recul, nous constatons que certains sujets sont plus facilement abordés :

- beaucoup d'échanges sur les pesticides (une majorité est pour la réduction voire l'interdiction pour les particuliers),
- sur l'aménagement du territoire (rôle des zones humides et du bocage, zones d'expansion des crues),
- accord unanime sur l'intérêt des Sage et leur fonctionnement à une échelle pertinente.

L'hydromorphologie des cours d'eau, la continuité écologique, la biodiversité restent des sujets un peu éloignés des élus et des habitants. Le CPIE a donc un rôle important de sensibilisation des différents publics à ces problématiques.»

Vincent MAHE, directeur adjoint CPIE Loire et Mauges